

LES ENJEUX DU PGE : SES CARACTÉRISTIQUES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

LE RÔLE DE LA MÉDIATION DU CRÉDIT EN ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



1 - LES ENJEUX DU PGE : SES CARACTÉRISTIQUES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (1/4)

Un soutien massif de l'État

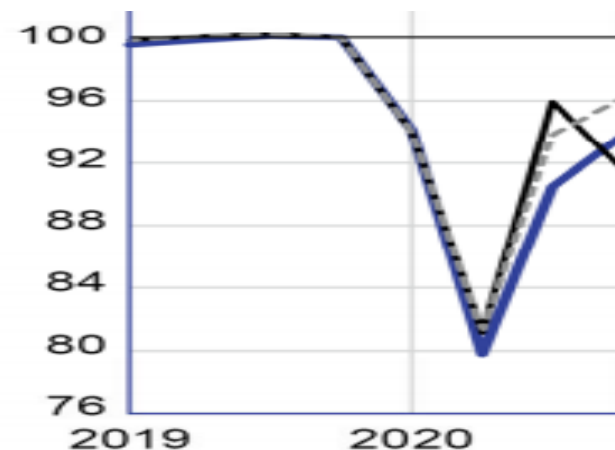
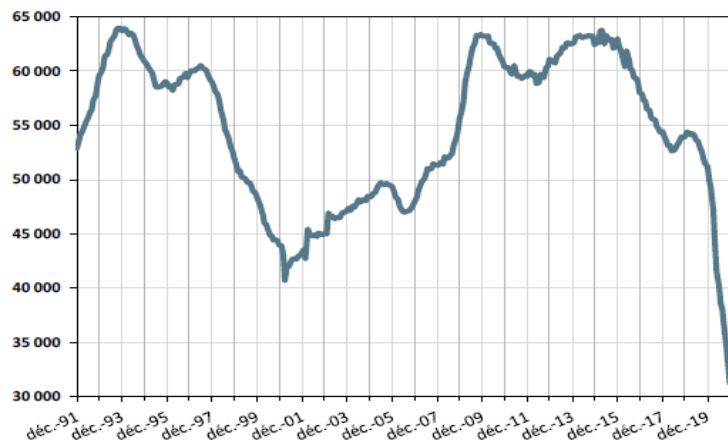
DES RÉPONSES POUR FAVORISER LE
FINANCEMENT DES ENTREPRISES À LA HAUTEUR
DU PROBLÈME

210
milliards
mobilisés
en 2020

Dispositifs de soutien	Montants (milliards euros)
Activité partielle	23
Report de charges	27
Fonds de solidarité	13
PGE	131
Moratoires	20

Une
capacité de
rebond

Des
défaillances
en baisse



1 - LES ENJEUX DU PGE : SES CARACTÉRISTIQUES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (2/4)

ILE-DE-FRANCE

SUIVI BANQUE DE FRANCE DES ENTITES BENEFICIANT DU PGE AU 09 AVRIL 2021

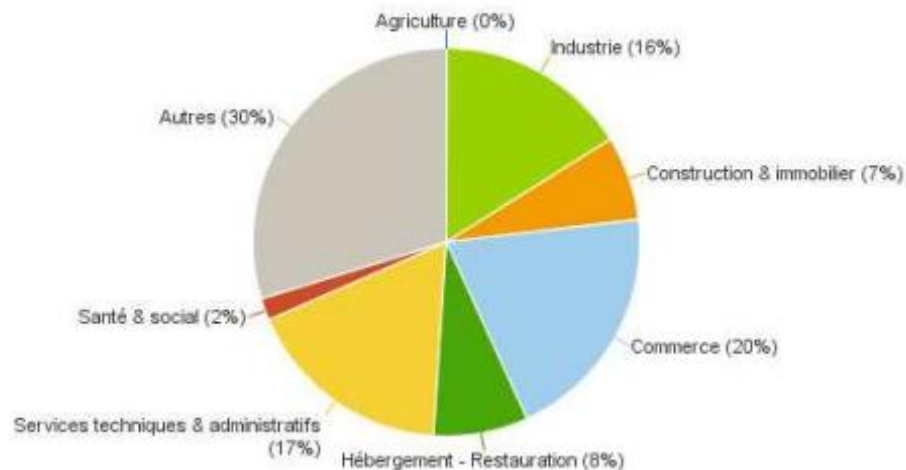
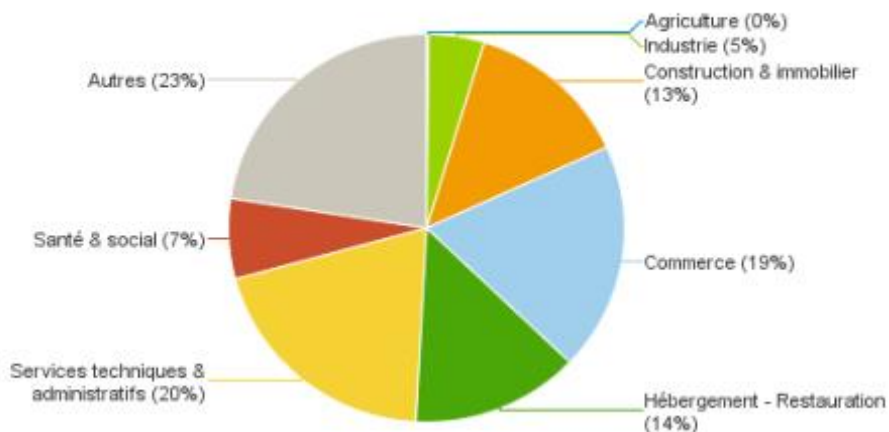
(encours en milliards d'€)

Ventilation par taille d'entité

Taille	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés	
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total
Grandes Entreprises	27	0,02%	12,993	25,76%
Entreprises de Taille Intermédiaire	438	0,31%	6,204	12,30%
Petites et Moyennes Entreprises	9 048	6,38%	15,048	29,83%
Très Petites Entreprises	124 817	87,97%	15,085	29,91%
Autres	7 553	5,32%	1,107	2,20%
Totaux	141 883	100,00%	50,438	100,00%

Nombre d'entités bénéficiant du PGE
Suivi Banque de France au 09/04/2021

Montants accordés
Suivi Banque de France au 09/04/2021



1 - LES ENJEUX DU PGE : SES CARACTÉRISTIQUES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (3/4)

Un soutien massif de l'État

LES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT (PGE) LARGEMENT DISTRIBUÉS AU 9 AVRIL 2021

675 000
bénéficiaires



137 milliards



à 94 % vers
des TPE-PME

- Disponible jusqu'au 30 juin 2021 => prorogé au 31 décembre 2021
- Jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires
- Pas de remboursement la 1^{ère} année
- Coût de la garantie : 0,25 % la 1^{ère} année pour les PME (puis 0,5 et 1 % selon la durée)
- **Droit de demander**, au bout d'un an, un amortissement sur 1 à 5 ans avec un taux du crédit à prix coûtant – plafond compris entre 1 et 2,5 %, garantie de l'État comprise
- **Engagement des banques d'accorder** la possibilité d'aménager l'amortissement avec une 1^{ère} période d'un an, où seuls les intérêts et le coût de la garantie d'État seront payés, en restant dans la durée totale fixée (soit « 1+1+4 »)

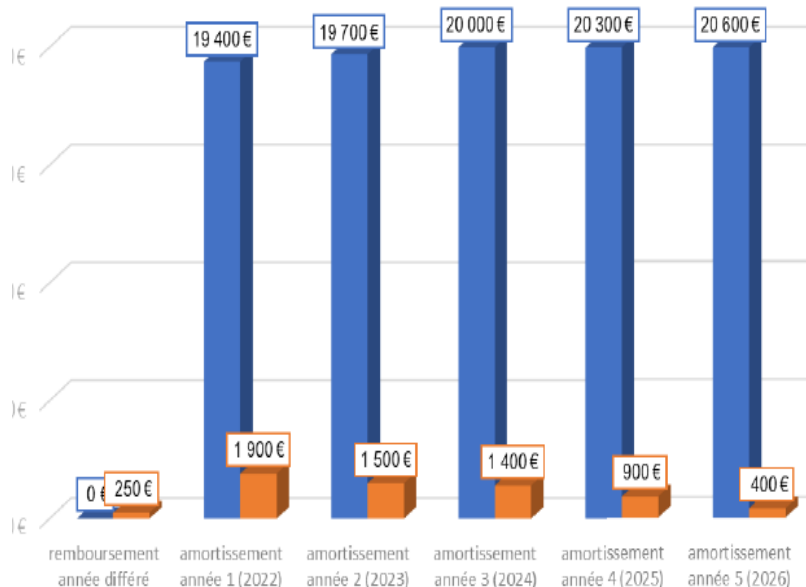
1 - LES ENJEUX DU PGE : SES CARACTÉRISTIQUES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (4/4)

1 à 2 mois avant la fin de la 1^{ère} année : l'entreprise DOIT faire un choix

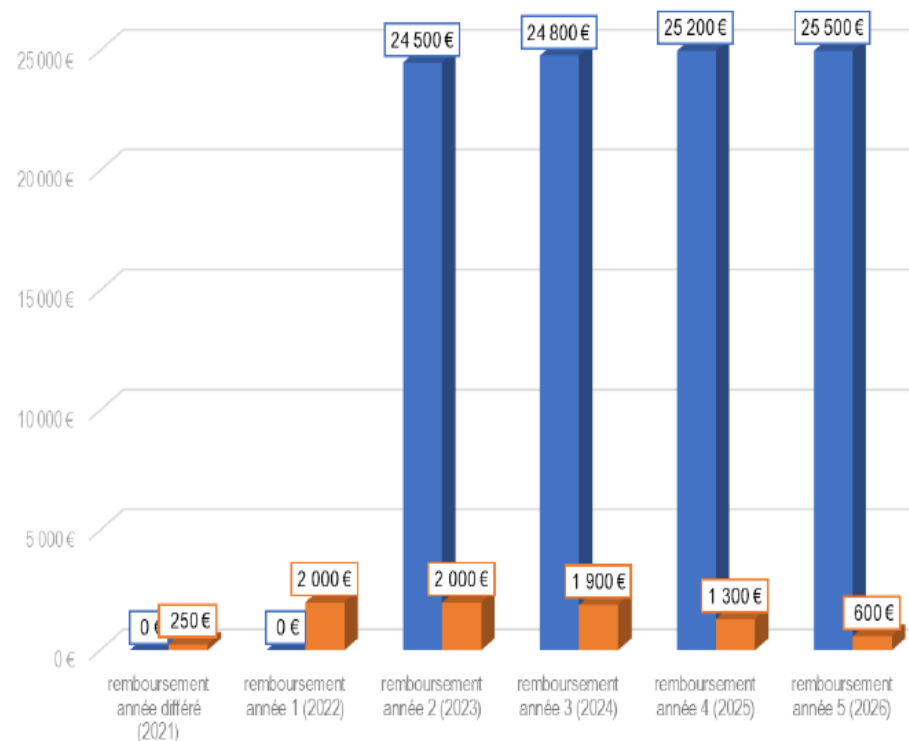
1 – Remboursement total

2 – Demande d'étalement + Demande de différé de paiement du capital la 2^{ème} année

PGE de 100 000€, avec un amortissement mensuel sur base 5 ans



PGE de 100 000€, avec un amortissement annuel sur base 4 ans, après un 1er remboursement de capital fin de 2ème année



■ capital remboursé par an
■ intérêts et commission de garantie d'Etat par an

Source : FBF



2 - LA MÉDIATION (1/6)

POUR QUI ?

➤ Un principe directeur

- La Médiation du crédit est ouverte aux entreprises dès lors que leurs établissements financiers **refusent un financement lié à une activité professionnelle.**

➤ Une procédure ouverte à tous

- Chef d'entreprise, artisan, commerçant, profession libérale, créateur, repreneur...
- Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire
- **À l'exception des particuliers et des sociétés en liquidation.**

2 - LA MÉDIATION (2/6)

POURQUOI ?



➔ Dénonciation d'un découvert ou d'une ligne de financement

➔ Refus de crédit (trésorerie, équipement, crédit-bail...)

➔ Absence de réponse suite à une demande de crédit

➔ Refus d'échelonnement ou de restructuration d'une dette

➔ Refus ou non renouvellement de caution ou de garantie



2 - LA MÉDIATION (3/6)

PAR QUI ?

- **Un dispositif opérationnel dans toutes les succursales départementales de la Banque de France pour accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de financement**
 - Gratuit
 - Confidentiel
 - Obligation pour les banques de venir à la médiation
 - Maintien de l'enveloppe global des encours alloués aux entreprises pendant la durée de la médiation :
 - **Ce qui permet de rapprocher les positions et élaborer les solutions adaptées**

2 - LA MÉDIATION (4/6)

AVEC QUI ?

- **Une mobilisation bénévole d'accompagnement**

Grâce aux réseaux professionnels (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, MEDEF, CPME, U2P, OEC, ..., les CRESS et les réseaux d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises)

- **Un accompagnement individualisé**

- 700 Tiers de Confiance désignés sur l'ensemble du territoire pour orienter les entreprises vers la Médiation et les accompagner tout au long de leur démarche

- **Accessible sur simple appel téléphonique**

- France métropolitaine : 3414

- En Outre-mer :

- Guadeloupe : 05 90 93 74 00

- Martinique : 05 96 59 44 00

- Guyane : 05 94 29 36 50

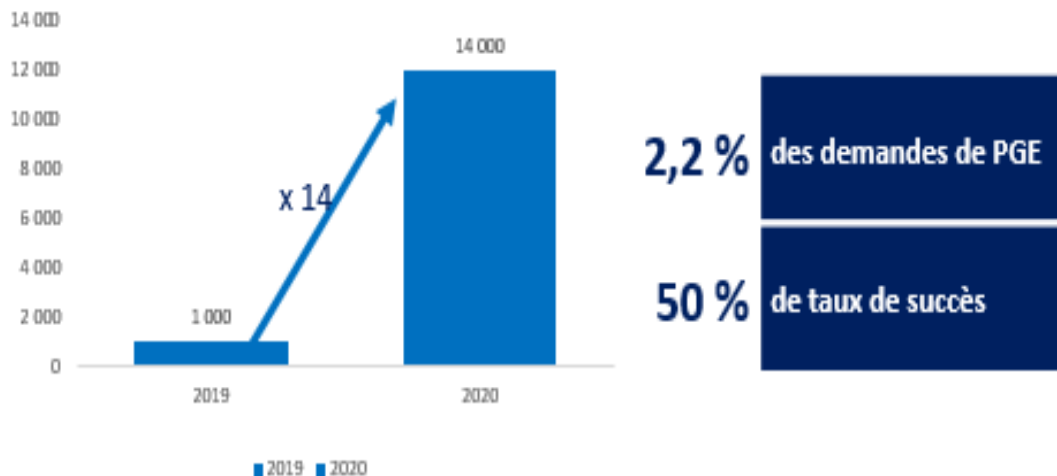
- Réunion : 02 62 90 71 00



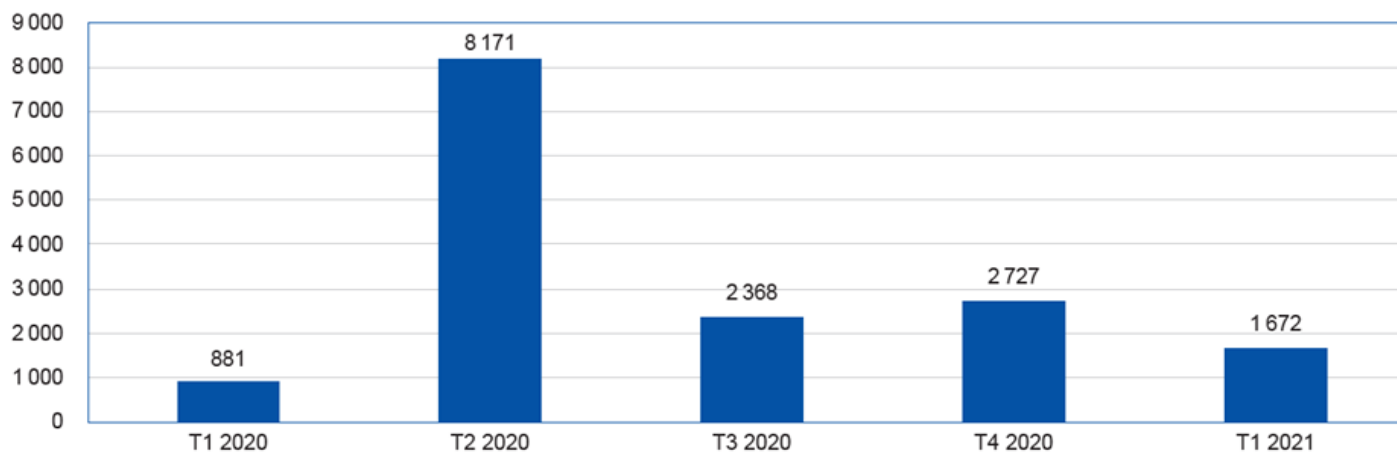
2 - LA MÉDIATION (5/6)

COMMENT ?

- Un processus en 5 étapes encadrées dans le temps
 1. La validation d'un dossier de médiation sur le site du Médiateur du crédit <https://mediateur-credit.banque-france.fr> enclenche la procédure.
 2. Dans les 48 h, le Médiateur départemental contacte l'entreprise et accepte ou non son dossier, en fonction de son éligibilité.
 3. Le Médiateur départemental informe immédiatement les établissements financiers de l'ouverture d'une médiation et leur accorde un délai de cinq jours ouvrés pour revoir leur position.
 4. À l'issue de ce délai, si ses difficultés perdurent, le Médiateur départemental identifie et résout les points de blocage. Si besoin, il réunit l'ensemble des partenaires financiers de l'entreprise.
 5. Si la médiation n'a pas abouti, l'entreprise a la possibilité de demander la révision de son dossier au niveau régional.



Nombre de dossiers éligibles (France métropolitaine et outre-mer)



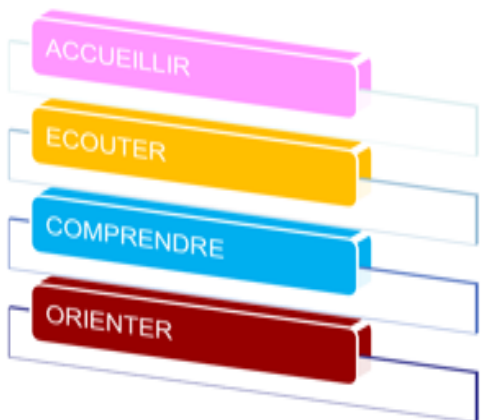
3 - L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA BANQUE DE FRANCE

• Les Correspondants TPE-PME :

- Lancé le 29 septembre 2016 pour les TPE
- Accessible aux PME depuis le 8 octobre 2019
- Depuis avril 2020, ce dispositif est ouvert aux ETI et aux Grandes Entreprises



• Un Correspondant TPE-PME par département qui a pour rôle :



Accompagner les entrepreneurs dans leurs compétences économiques et financières

LE JEU # Aventure Entrepreneur

Vivez la vie d'un entrepreneur
avec le JEU pour comprendre l'analyse financière

Le portail MQDE

Les KITS D'ANIMATION

Une adresse mail par département

TPMEnumérodedépartement@banque-france.fr